

4.2 Objectifs du projet

Mise en culture (prairie)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- _ broyage et/ou dessouchage
- _ rassemblement des rémanents
- _ remise en culture (semis)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

/

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement (DDT)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface à défricher :	2,8995 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles cadastrées section F
numéros 200 et 236
Puy au Bard Sud
19290 SAINT-SETERS

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR DE MILLEVACHES
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	parcelles située en bordure orientale de la ZPS du Plateau de Millevaches (directive Oiseaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces à ancienne vocation forestière au profit des espaces pastoraux.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de la surface agricole communale

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- 2 mesures destinées à réduire les impacts environnementaux du projet :
- _ Implantation de haies et alignements feuillus en bordure des pistes et chemins
 - _ Conservation des quelques arbres épars (chênes et hêtres) sur les parcelles.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser ici une évaluation environnementale, en raison de la surface réduite des parcelles et du faible impact du projet sur le milieu naturel (conversion d'anciennes futaies résineuses artificielles en pâturages liés à l'élevage bovin extensif)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Paris

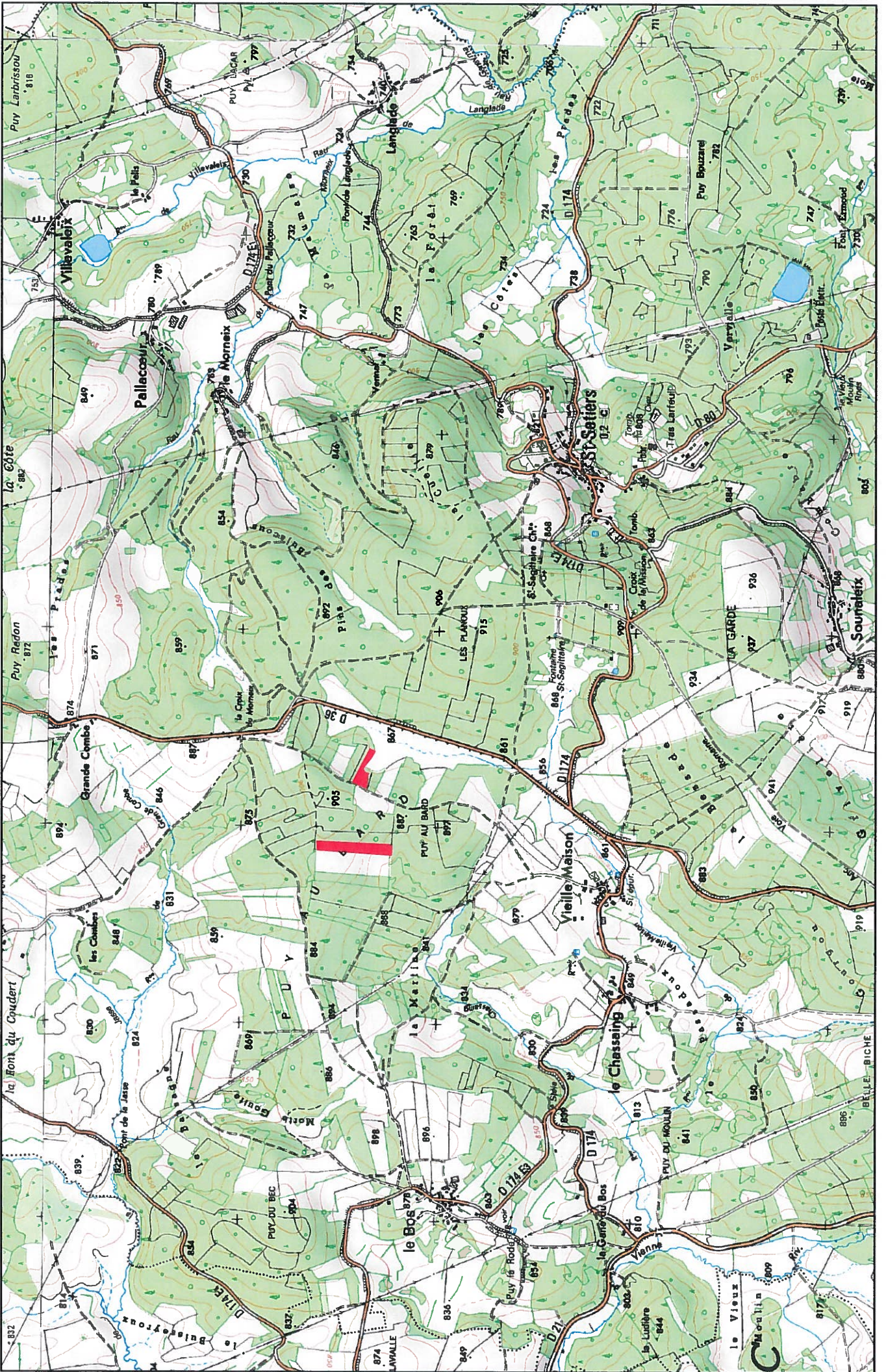
le,

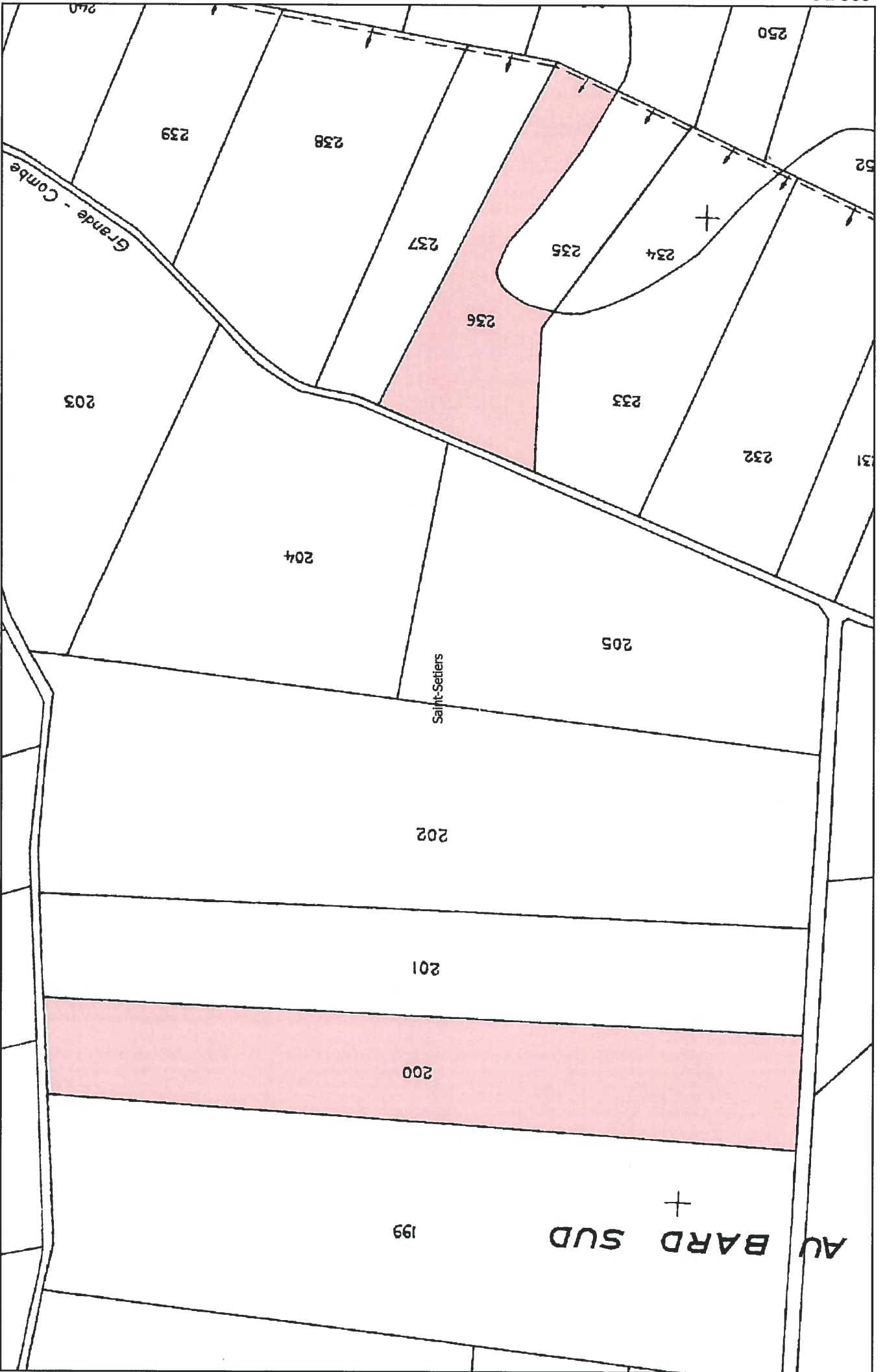
17 novembre 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





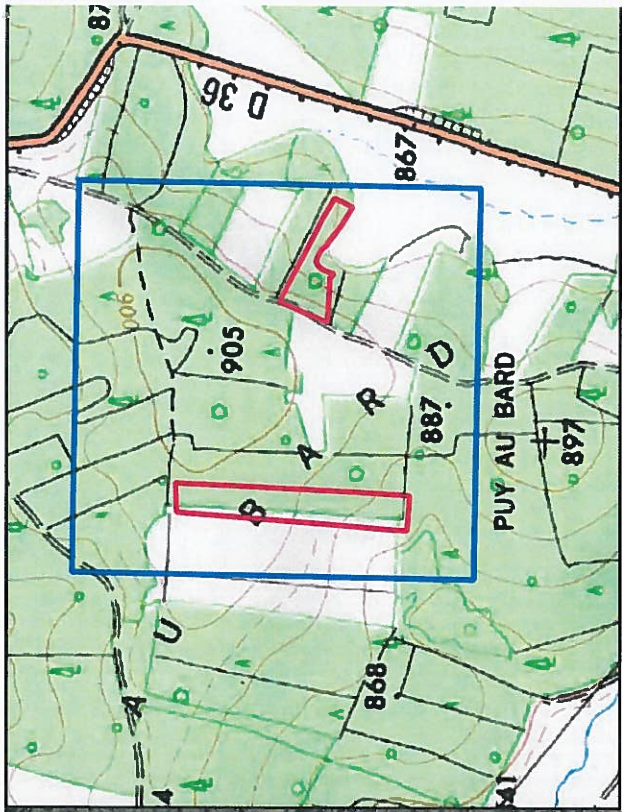
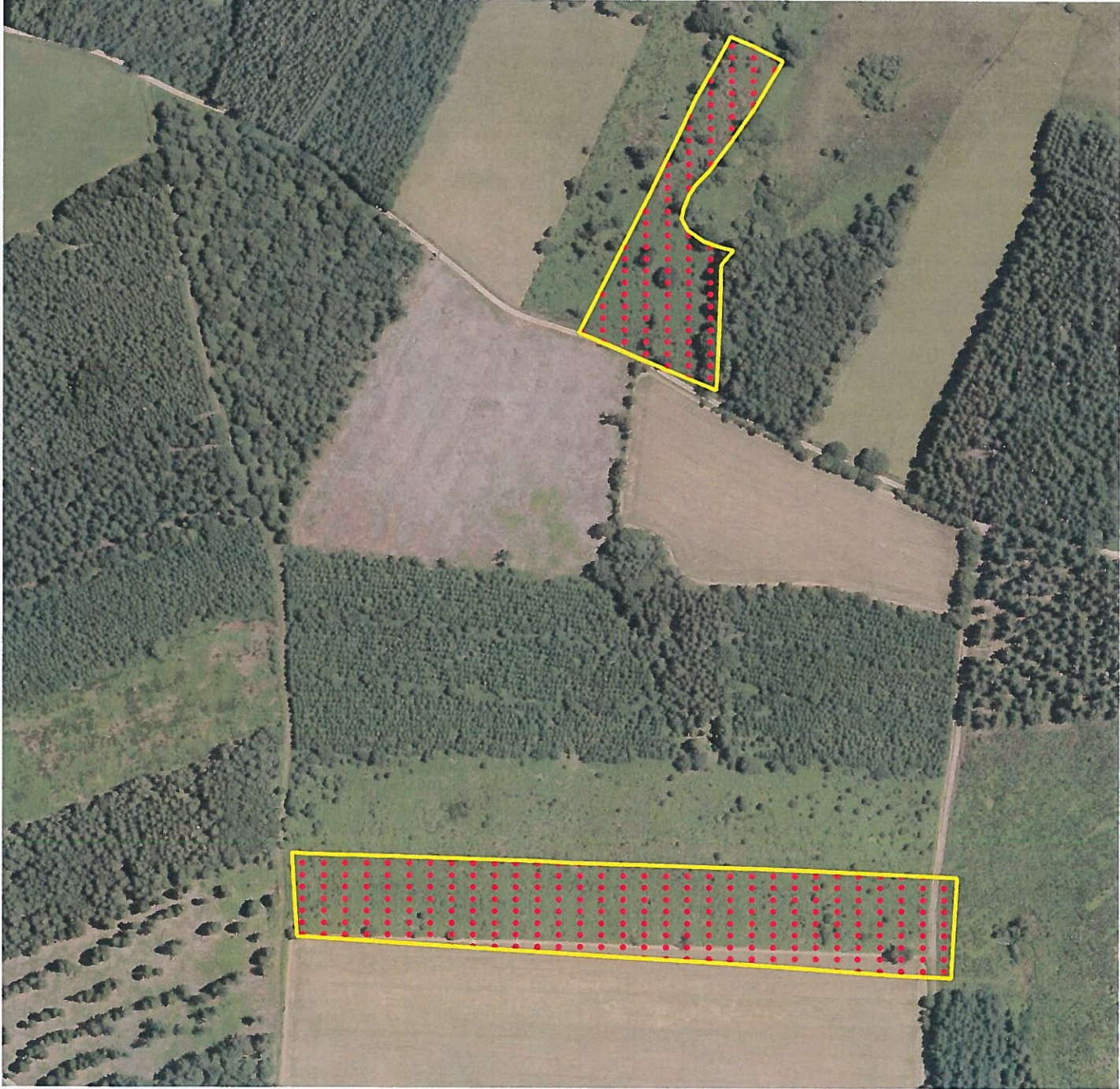




Parcelle 230



Parcelle 236

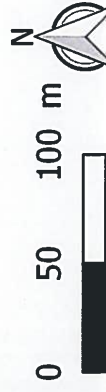


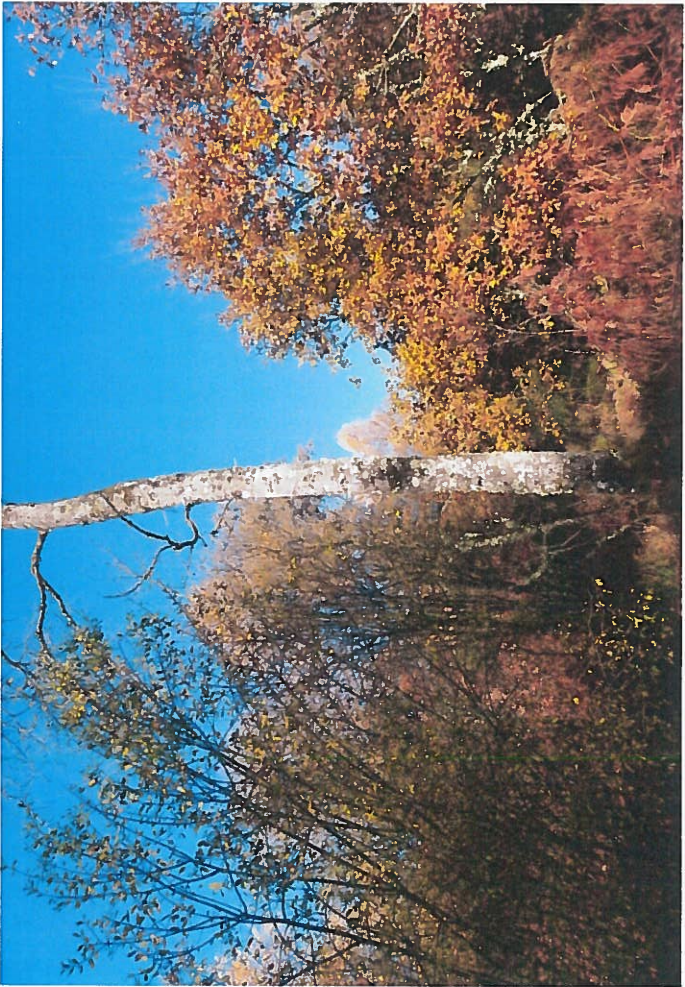
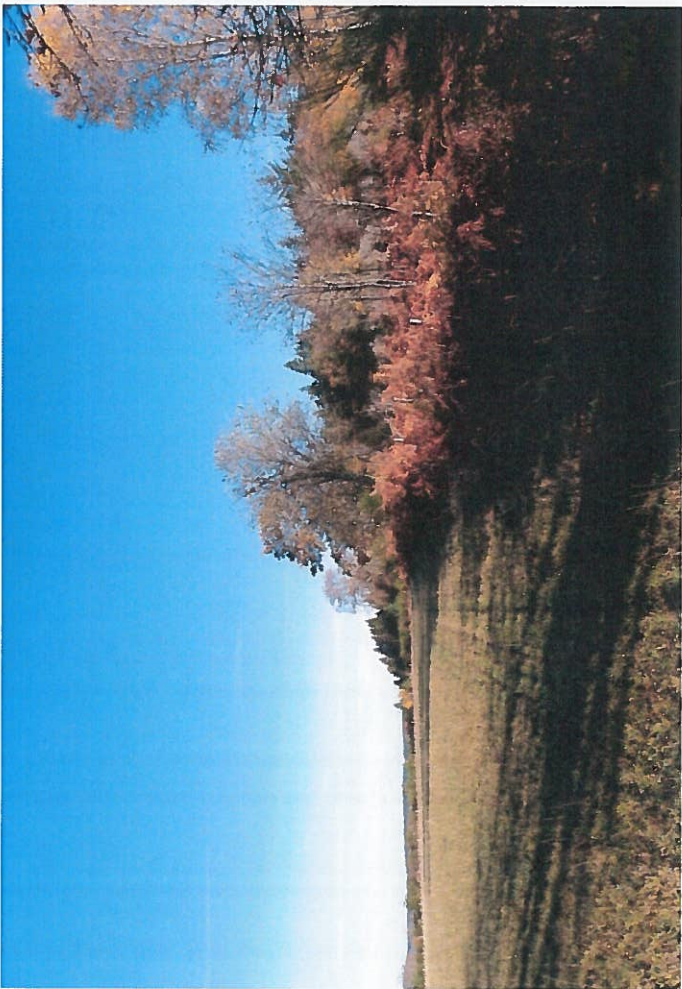
Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques devraient être réalisés en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre.

Périmètre du projet

Proposition de gestion:

Maintien d'arbres sur pied





ETUDE D' INCIDENCES NATURA 2000 POUR UN PROJET DE DEFRICHEMENT



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et les activités humaines. Son objectif est de prévenir d'éventuels dommages, de vérifier que les opérations réalisées dans ou à proximité des sites, ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou de redéfinir les opérations de manière à éviter de telles atteintes.

Vous pouvez consulter le site internet de la préfecture de la Corrèze:

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/>

Ce formulaire dûment rempli est à fournir à la DDT/service SEAF.

1. Demandeur

Nom du responsable : CHAIZE Christian

Coordonnées téléphoniques :

Adresse : 13 rue Fondary
75015 PARIS

06 08 36 66 95

2. Habitats et espèces protégées – incidences des travaux

Nom du site(s) Natura 2000 concerné : ZPS du Plateau de Millevaches

Principaux habitats du site :

Principales espèces protégées du site :

} VOIR DOCOB

2.1 Des habitats ou des espèces sont-ils présents sur ou à proximité de la parcelle à défricher?

Pour le savoir contacter l'animateur du site NATURA 2000. Date du contact : 9/11/2013 (par mail)

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Etre-conseille/Liste-des-animateurs-Natura-2000>

✓ Habitats naturels :

✓ Espèces animales :

✓ Espèces végétales:

2.2 Quelles sont les incidences possibles du projet de défrichement sur le site ou les sites N2000 concernés ?

Types d'impacts éventuels	Réponses
Modification du régime hydrique	/
Dérangement lié aux travaux en période de nidification	possible mais travaux prévus en période hivernale
Déboisement: atteinte aux territoires de chasse des chauves-souris	/
Destruction d'habitats, de frayères	/
Drainage	/
Autres	/

2.3 En cas d'incidences potentielles est-il possible de mettre en œuvre des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts négatifs ?

Oui ⇒ travaux à prévoir de octobre à mars
+ plantation de haies en bordure et usine + maintien d'arbres.

2.3.2 si oui ; quelles sont les mesures envisagées (pour y répondre, vous pouvez cocher les rubriques concernées du tableau ci-dessous)

	Types d'impacts éventuels	Mesures d'évitement ou de réduction
<input type="checkbox"/>	Modification du régime hydrique	Conserver des zones humides, maintenir des ripisylves
<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement lié aux travaux en période de nidification	Définir des zones de quiétude, définir des zones de non intervention
<input type="checkbox"/>	Déboisement: atteinte aux territoires de chasse des chauves-souris	Maintenir des vieux arbres, reconstitution de corridors écologiques pour réduire les incidences sur le déplacement des chauves-souris ou autres espèces
<input type="checkbox"/>	Destruction d'habitats, de frayères	Modification de tracés ou déplacements de zones
<input type="checkbox"/>	Drainage	Privilégier un réseau dense de rigoles peu profondes au creusement de fossés collecteurs profonds
<input type="checkbox"/>	Autres	

2.3.2 Si non qu'envisagez-vous:.....
.....
.....

3. Conclusions

Il est de la responsabilité du porteur du projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Au vu des caractéristiques de votre projet, exposées ci-dessus et des informations dont vous disposez sur le ou les sites Natura 2000 mentionnés, **vous concluez sur le caractère significatif des incidences :**

- CAS 1** : aucune incidence je conclus donc que le projet peut être réalisé
- CAS 2** : incidences potentielles, mais je prendrai des mesures correctives permettant la préservation des habitats et des espèces alors le projet doit pouvoir se réaliser
- CAS 3** : incidences réelles et majeures que je ne peux réduire, il est préconisé de prendre contact avec le service instructeur en vue d'approfondir l'analyse de l'opération
- Commentaire additionnel (le cas échéant):.....
.....

Signature du porteur du projet:

Date

Sujet : RE: projet de défrichement en ZPS - CHAIZE/St Setiers

De : Robin PETIT <r.petit@pnr-millevaches.fr>

Date : 14/11/2018 12:20

Pour : Antoine BOURGES <a.bourges@correze.chambagri.fr>

Copie à : Olivier VILLA <o.villa@pnr-millevaches.fr>

Bonjour,

Je me suis rendu sur les deux parcelles concernées par un projet de défriche sur la commune de Saint-Setiers dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 au titre de la ZPS « Plateau de Millevaches ». La conservation d'arbres dans les parcs et l'implantation de haies prévues par ce projet seraient favorable aux oiseaux.

La réalisation des travaux devrait se faire en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre pour éviter les destructions directes d'espèces protégées. Mes préconisations sont les suivantes :

- Dans la parcelle F 236, des arbres de beaux diamètres devraient être conservés, des hêtres et des chênes (photo 003) ainsi qu'un Peuplier tremble (photo 6). Quelques sorbiers pourraient également être conservés.
- Dans la parcelle F 200, quelques arbustes devraient être conservés dans le futur parc (sorbiers et houx). Les quelques arbres épars présents entre la prairie et la friche le long d'une clôture (photo 14) pourraient également être conservés.

Cordialement,

Robin PETIT

ZPS Plateau de Millevaches

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

Sujet : RE: projet de défrichement en ZPS - CHAIZE/St Setiers
De : Robin PETIT <r.petit@pnr-millevaches.fr>
Date : 14/11/2018 12:20
Pour : Antoine BOURGES <a.bourges@correze.chambagri.fr>
Copie à : Olivier VILLA <o.villa@pnr-millevaches.fr>

Bonjour,

Je me suis rendu sur les deux parcelles concernées par un projet de défriche sur la commune de Saint-Setiers dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 au titre de la ZPS « Plateau de Millevaches ». La conservation d'arbres dans les parcs et l'implantation de haies prévues par ce projet seraient favorable aux oiseaux.

La réalisation des travaux devrait se faire en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre pour éviter les destructions directes d'espèces protégées. Mes préconisations sont les suivantes :

- Dans la parcelle F 236, des arbres de beaux diamètres devraient être conservés, des hêtres et des chênes (photo 003) ainsi qu'un Peuplier tremble (photo 6). Quelques sorbiers pourraient également être conservés.
- Dans la parcelle F 200, quelques arbustes devraient être conservés dans le futur parc (sorbiers et houx). Les quelques arbres épars présents entre la prairie et la friche le long d'une clôture (photo 14) pourraient également être conservés.

Cordialement,

Robin PETIT

ZPS Plateau de Millevaches
Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

De : Antoine BOURGES [mailto:a.bourges@correze.chambagri.fr]
Envoyé : vendredi 9 novembre 2018 16:13
À : Olivier VILLA; Robin PETIT
Objet : projet de défrichement en ZPS - CHAIZE/St Setiers

Salut Olivier et Robin

Comme à l'accoutumée, je m'en remet à vous pour un projet de défrichement de Mr Chaize à St-Setiers en ZPS (carto ci-jointe), et notamment pour connaître vos remarques et réserves afin de compléter son dossier de demande.

De ce que j'en sais, ce sont d'anciennes coupes rases résineuses d'une quinzaine d'années. Mr CHAIZE le louera par la suite à un agriculteur pour implanter une prairie. Il veut en outre conserver quelques arbres épars sur ces parcelles (chênes et hêtres) et implanter des haies et alignements feuillus en bordure des chemins (hêtres et chênes également).

Merci par avance et à bientôt

--

Antoine BOURGES
Conseiller spécialisé Forêt

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Chambre d'agriculture de la Corrèze

Antenne de Haute Corrèze
Immeuble consulaire de l'Odiene
Avenue de la résistance
19200 USSEL

Tel : 05 55 46 78 46

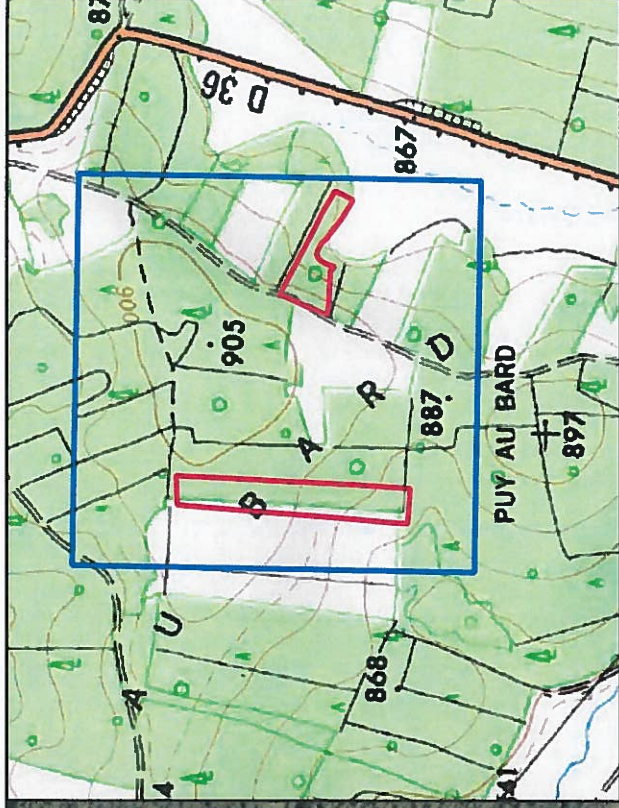
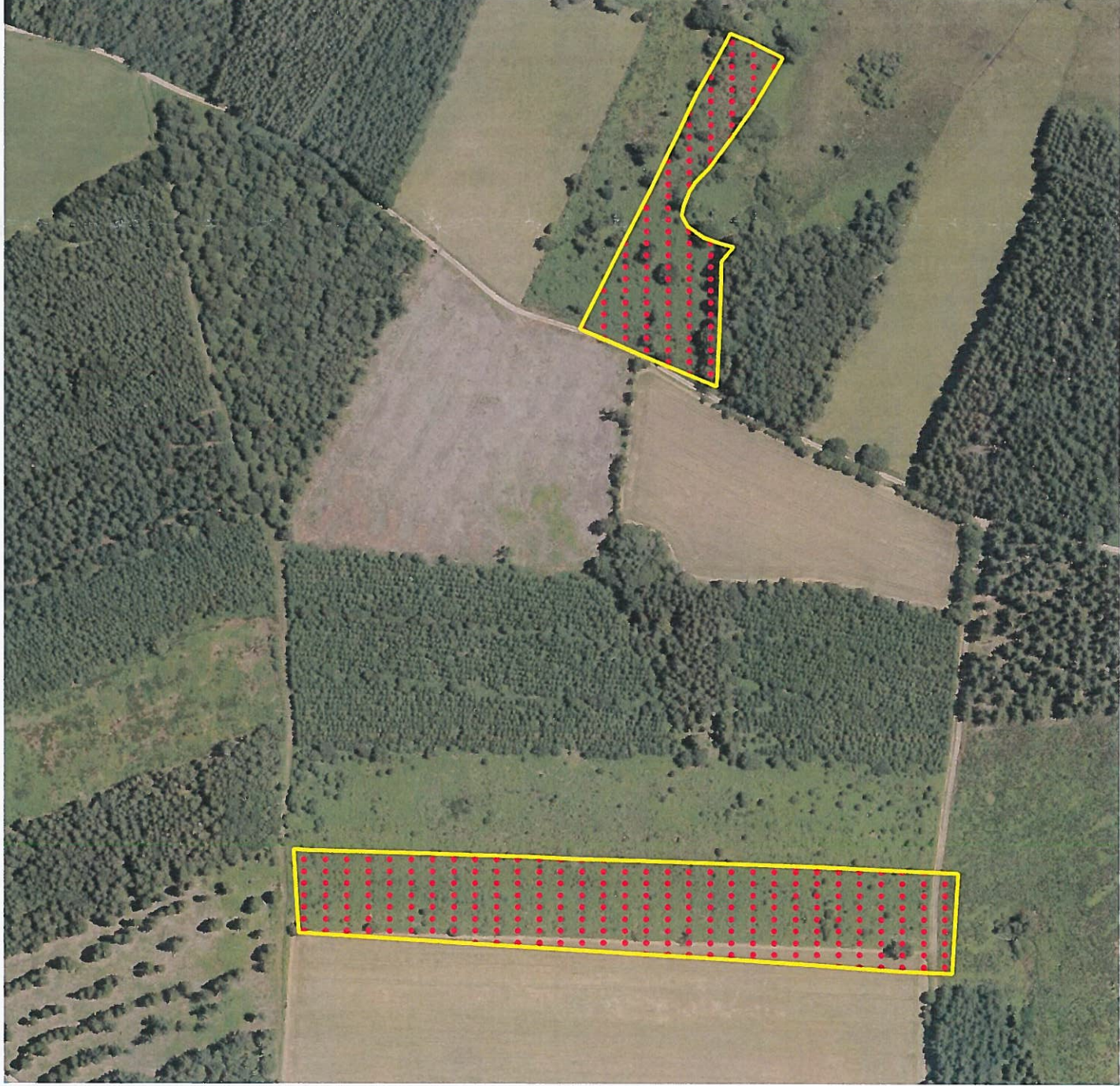
Port : 06 86 17 40 24

Merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.



— Pièces jointes : —

20181109_INC_1.pdf	2,5 Mo
20181114_RP_003.JPG	1,2 Mo
20181114_RP_006.JPG	1,1 Mo
20181114_RP_014.JPG	781 Ko



Important: pour éviter les risques de destruction d'espèces protégées, les travaux d'abattage et autres interventions mécaniques devraient être réalisés en dehors d'une période allant du 01 avril au 01 septembre.

 Périmètre du projet

Proposition de gestion:

 Maintien d'arbres sur pied



0 50 100 m



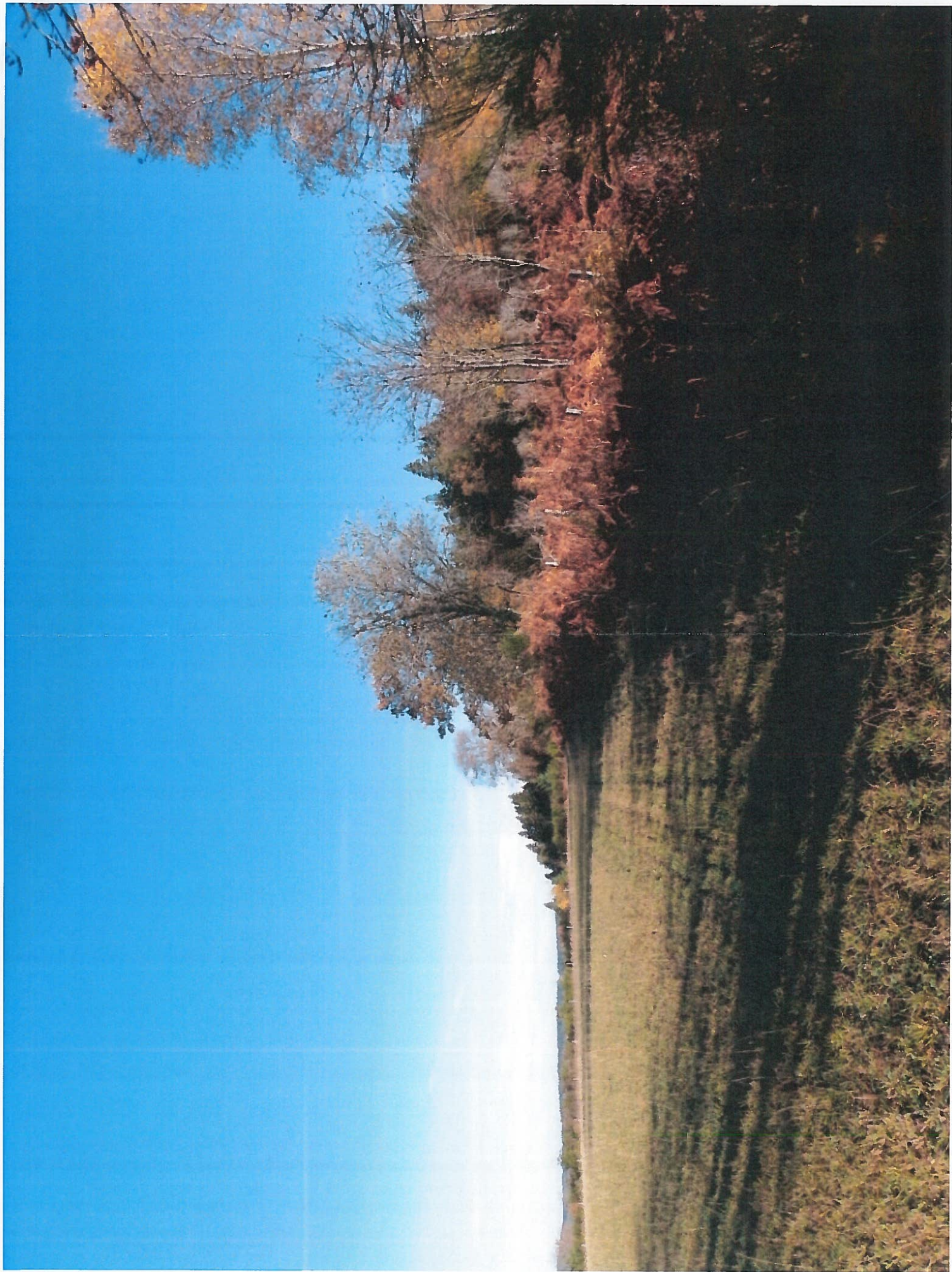
Photo 3



Photo 6



Photo 14



ETUDE D' INCIDENCES NATURA 2000 POUR UN PROJET DE DEFRICHEMENT



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont le but est d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et les activités humaines. Son objectif est de prévenir d'éventuels dommages, de vérifier que les opérations réalisées dans ou à proximité des sites, ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou de redéfinir les opérations de manière à éviter de telles atteintes.

Vous pouvez consulter le site internet de la préfecture de la Corrèze:

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/>

Ce formulaire dûment rempli est à fournir à la DDT/service SEAF.

1. Demandeur

Nom du responsable : CHAIZE Christian

Coordonnées téléphoniques :

Adresse : 13 rue Fondary
75015 PARIS

06 08 96 66 95

2. Habitats et espèces protégées – incidences des travaux

Nom du site(s) Natura 2000 concerné : ZPS du Plateau de Millevaches

Principaux habitats du site :

Principales espèces protégées du site :

} VOIR DOCOB

2.1 Des habitats ou des espèces sont-ils présents sur ou à proximité de la parcelle à défricher?

Pour le savoir contacter l'animateur du site NATURA 2000. Date du contact : 9/11/2018 (par mail)

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/L-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-Natura-2000/Etre-conseille/Liste-des-animateurs-Natura-2000>

✓ Habitats naturels :

✓ Espèces animales :

✓ Espèces végétales:

2.2 Quelles sont les incidences possibles du projet de défrichement sur le site ou les sites N2000 concernés ?

Types d'impacts éventuels	Réponses
Modification du régime hydrique	/
Dérangement lié aux travaux en période de nidification	possible mais travaux prévus en période hivernale
Déboisement: atteinte aux territoires de chasse des chauves-souris	/
Destruction d'habitats, de frayères	/
Drainage	/
Autres	/

2.3 En cas d'incidences potentielles est-il possible de mettre en œuvre des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation des impacts négatifs ?

Oui ⇒ travaux à prévoir de octobre à mars

2.3.2 si oui ; quelles sont les mesures envisagées (pour y répondre, vous pouvez cocher les rubriques concernées du tableau ci-dessous)

	Types d'impacts éventuels	Mesures d'évitement ou de réduction
<input type="checkbox"/>	Modification du régime hydrique	Conserver des zones humides, maintenir des ripisylves
<input checked="" type="checkbox"/>	Dérangement lié aux travaux en période de nidification	Définir des zones de quiétude, définir des zones de non intervention
<input type="checkbox"/>	Déboisement: atteinte aux territoires de chasse des chauves-souris	Maintenir des vieux arbres, reconstitution de corridors écologiques pour réduire les incidences sur le déplacement des chauves-souris ou autres espèces
<input type="checkbox"/>	Destruction d'habitats, de frayères	Modification de tracés ou déplacements de zones
<input type="checkbox"/>	Drainage	Privilégier un réseau dense de rigoles peu profondes au creusement de fossés collecteurs profonds
<input type="checkbox"/>	Autres	

2.3.2 Si non qu'envisagez-vous:.....
.....
.....

3. Conclusions

Il est de la responsabilité du porteur du projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Au vu des caractéristiques de votre projet, exposées ci-dessus et des informations dont vous disposez sur le ou les sites Natura 2000 mentionnés, **vous concluez sur le caractère significatif des incidences :**

- CAS 1** : aucune incidence je conclus donc que le projet peut être réalisé
- CAS 2** : incidences potentielles, mais je prendrai des mesures correctives permettant la préservation des habitats et des espèces alors le projet doit pouvoir se réaliser
- CAS 3** : incidences réelles et majeures que je ne peux réduire, il est préconisé de prendre contact avec le service instructeur en vue d'approfondir l'analyse de l'opération
- Commentaire additionnel (le cas échéant):.....
.....

Signature du porteur du projet:



Date 9 Janvier 2019

Animateur des sites NATURA 2000 :

N°	Nom du site	Structure animatrice	Nom contact	Adresse	N°Téléphone
FR7401103	VALLEE DE LA DORDOGNE SUR L'ENSEMBLE DE SON COURS	EPIDOR	Frédéric MOINOT	Le Tournepike 24250 CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	04.71.68.30.63 06.07.12.98.61
FR7401104	TOURBIERE DE NEGARIOUX MALSAGNE	PNR Millevaches	Malika CONSTANS	PNR Millevaches Place des Porrots 19250 MEYMAC	05.55.95.39.65
FR7401105	LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE VEZERE	Conservatoire des Espaces Naturels	Marie Caroline MAHE	Mairie 19170 ST MERD LES OUSSINES	05.55.46.09.83
FR7401107	LANDES DES MONEDIERES	PNR Millevaches	Malika CONSTANS	Place des Porrots 19250 MEYMAC	05.55.95.39.65
FR7401108	LANDES ET PELOUSES SERPENTINICOLES DU SUD CORREZE	Conservatoire des Espaces Naturels	Christophe LAGORSSE	6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE	06.32.44.36.17
FR7401109	GORGES DE LA VEZERE AUTOUR DE TREIGNAC	Centre régional de la Propriété Forestière	Bernard PELLISSIER	Immeuble consulaire Puy Pinson 19000 TULLE	05.55.21.55.84
FR7401110	FORET DE LA CUBESSE	Centre régional de la Propriété Forestière	Robert NANOT	1 route de Soudeilles 19300 EGLETONS	05.55.93.96.50
FR7401111	VALLEE DE LA VEZERE D'UZERCHE A LA LIMITE DEPARTEMENTALE 19/24	Conservatoire des Espaces Naturels	Christophe LAGORSSE	6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE	06.32.44.36.17
FR7401113	VALLEE DE LA MONTANE VERS GIMEL	Centre permanent d'initiatives à l'Environnement CPIE	Guillaume LANCON	12 place Martial Brigouleix 19000 TULLE	05.55.20.88.91
FR7401119	PELOUSES CALCICOLES ET FORETS DU CAUSSE CORREZIEN	Conservatoire des Espaces Naturels	Christophe LAGORSSE	6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE	06.32.44.36.17
FR7401120	ABIMES DE LA FAGE	Groupe Mammalogique et Herpétologique GMHL	Vincent NICOLAS	11 rue Jauvion 87000 LIMOGES	05.55.32.43.73
FR7401121	VALLEE DU RUISSEAU DU MOULIN DE VIGNOLS	Conservatoire des Espaces Naturels	Christophe LAGORSSE	6 ruelle du Theil 87510 SAINTGENCE	06.32.44.36.17
FR7401122	RUISSEAUX DE LA REGION DE NEUVIC	Maison de l'eau et de la pêche	S VERSANNE JANODET	Place de l'Eglise BP 22 19160 NEUVIC	05.55.95.06.76
FR7401123	TOURBIERES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND PERET BEL AIR	PNR Millevaches	Malika CONSTANS	Place des Porrots 19250 MEYMAC	05.55.95.39.65
FR7401148	HAUTE VALLEE DE LA VIENNE	PNR Millevaches	Cyril LABORDE	Place des Porrots 19250 MEYMAC	05.55.95.39.64
FR7412001	ZPS GORGES DE LA DORDOGNE	SEPOL	Anthony VIRONDEAU	11 rue Jauvion 87 000 LIMOGES	05 55 32 20 23/12 48
FR7412003	ZPS PLATEAU DE MILLEVACHES	PNR Millevaches	Olivier VILLA	Place des Porrots 19250 MEYMAC	05.55.95.35.60
FR7300900	VALLEE DE LA CERE ET TRIBUTAIRES	EPIDOR	Frédéric MOINOT	Le Tournepike 24250 CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	04.71.68.30.63 06.07.12.98.61

Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

1. Description du contexte

Projet de défrichement de Monsieur CHAIZE Christian, commune de SAINT-SETIERS (19)

Surface du projet : 2,8995 ha

Objectif : Mise en culture (prairie)

Ce projet est intégralement inscrit dans le périmètre du site NATURA 2000 : ZPS DU PLATEAU DE MILLEVACHES - FR 7412003.

2. Description de la zone d'implantation du projet

2.1. Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

Ancienne utilisation forestière de la zone : ce sont des anciennes futaies artificielles coupées à blanc, jamais replantées, et couvertes d'accrus spécifiques de ce type de milieu (genets, ronces, bouleaux, pins sylvestres, ...).

2.2. Milieux naturels présents sur la zone

Bien qu'aucun inventaire spécifique n'ait été réalisé, on peut aisément affirmer qu'aucun milieu naturel n'est présent sur l'emprise du projet. Ce sont des zones fortement liées aux activités humaines telles que la sylviculture et l'agriculture.

2.3. Espèces faune et flore de la zone

Aucun diagnostic faune-flore n'a été réalisé, à ma connaissance, sur la zone. Mais les animateurs du site Natura 2000 se sont rendus sur les parcelles du projet, et ils n'auraient pas manqué d'indiquer la présence d'espèces susceptibles d'être impacté par le projet de défrichement.

En outre, les éléments arborés sont très peu représentés sur la surface du projet (anciennes coupes rases non reboisées). Ce ne sont que des accrus plus ou moins vieillis qui ont naturellement colonisé la zone. Il est donc très peu probable qu'une espèce d'oiseau d'intérêt communautaire identifiée dans le document d'objectif niche dans le secteur.

3. Caractéristiques de la zone de protection spéciale (ZPS)

3.1. Les espèces faune et flore de la ZPS

Voir DOCOB : www.pnr-milleevaches.fr/IMG/pdf/docob_zps_milleevaches_vol_1_bd.pdf

3.2. Les milieux naturels de la ZPS

Voir DOCOB : www.pnr-milleevaches.fr/IMG/pdf/docob_zps_milleevaches_vol_1_bd.pdf

3.3. Vulnérabilité

Très peu de vulnérabilité du milieu. Les surfaces couvertes d'accrus suite à des coupes non reboisées sont loin d'être marginales sur le plateau de Millevaches et dans le périmètre de la ZPS. La surface occupée par ce type de milieu est même en augmentation en raison de l'intensification de l'exploitation forestière de la zone.

3.4. Lien écologique avec le projet

Augmentation de la surface pastorale du secteur : le défrichement a pour but la mise en culture, et notamment l'implantation de prairies. Ces zones fourragères pâturées de manière extensive par des troupeaux ruminants possèdent un réel intérêt environnemental (biodiversité intrinsèque, maintien des sols, ...).

En alternance avec des peuplements forestiers, la présence de ces écosystèmes pastoraux est également favorable au maintien des populations de nombreux rapaces et chauve-souris.

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

4.1. Effets prévisibles du projet

Le défrichement impliquant la coupe rase de peuplements forestiers, l'impact principal du projet serait une perte d'habitats pour les espèces forestières.

Mais ces parcelles n'ont qu'un passif forestier (coupe rase de peuplements forestiers artificiels liés à la production intensive de bois) et sont aujourd'hui en phase transitoire.

4.2. Mesures d'évitement et de réduction

La principale mesure de réduction des impacts est de réaliser les travaux de défrichement en dehors de la période de reproduction des espèces concernées. Les travaux seront donc entièrement réalisés entre octobre et mars.

De plus, arbres épars seront maintenus sur la zone du projet, tels qu'indiqué sur les prescriptions du PNR de Millevaches.

Enfin, il est prévu l'implantation de haies feuillues le long de la voirie en périphérie du projet

*Animateurs du site : Olivier VILLA et Robin PETIT – PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
Contactés par mail le 09/11/2018*